



meylan

Une ambition
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
22 novembre 2021

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





meylan

Une ambition
partagée

1re partie
délibérations
techniques





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Accueil Gabriel MOREAU
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations





OBJECTIFS

- Admettre en non-valeur les créances non recouvrées du budget Ville pour un montant total de 2 464,02 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Admission en non-valeur



OBJECTIFS

- Proposer des régularisations comptables et quelques réajustements budgétaires au budget Ville 2021



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la décision modificative n° 2 du budget Ville 2021



OBJECTIFS

- Proposer des régularisations comptables et quelques réajustements budgétaires au budget Inovallée 2021



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la décision modificative n° 2 du budget Inovallée 2021



OBJECTIFS

- Créer les postes permanents nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création des postes



OBJECTIFS

- Ajuster la charte du Conseil municipal des enfants et des jeunes pour faciliter l'identification de candidats
 - Ouvrir les votes à tous les élèves des écoles élémentaires et des collèges (Meylanais ou non)
 - Candidatures individuelles avec élection de binômes mixtes



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention,
à la jeunesse et aux risques majeurs

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation des modifications et adoption de la charte du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ)



OBJECTIFS

- Débattre sur le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de Grenoble-Alpes Métropole au cours des exercices 2014 et suivants

Chambre régionale
des comptes
Auvergne-Rhône-Alpes



DÉCISION

Prendre acte du rapport de la CRC sur Grenoble-Alpes Métropole



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition des commissions municipales suite à la démission de Marien BRAULT et de son remplacement par GABRIEL MOREAU
 - Commission « Écologie » : Titulaire



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la composition des commissions municipales



OBJECTIFS

- Procéder à une réélection pour mettre à jour la composition du Conseil d'administration du CCAS suite à la démission de Marien BRAULT
- Elire Stéphane MAIRE en remplacement



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'élection du remplaçant de Marien BRAULT au sein du Conseil d'administration du CCAS



OBJECTIFS

- Désigner Pascal OLIVIERI représentant de la Ville de Meylan auprès de la mission locale du Grésivaudan-Grenoble-Alpes Métropole



Christel REFOUR

Adjointe déléguée à l'action sociale

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la désignation du représentant de la commune auprès de la mission locale du Grésivaudan-Grenoble-Alpes Métropole



OBJECTIFS

- Octroyer une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2021 à des associations ayant fait une demande pour un projet particulier



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance
et aux associations



DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation d'une subvention exceptionnelle sur projet aux associations pour l'exercice 2021



SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUR PROJET AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2021

(Délibération n°2021-11-22-10)

| FIL | ASSOCIATION | MONTANT |
|------------------------|---------------------------|-----------------|
| FIL SPORT | AS Collège Lionel Terray | 3 200 € |
| | BCTM | 5 000 € |
| | LTMB | 1 800 € |
| | TOTAL | 10 000 € |
| FIL CULTURE | Alliance Pec Isère | 1 000 € |
| | Ensemble vocal AtoutChœur | 1 000 € |
| | JSP de Belledonne | 300 € |
| | Ligue contre le cancer | 1 000 € |
| | UQBGP | 1 000 € |
| | TOTAL | 4 300 € |
| TOTAL GENERAL : | | 14 300 € |



SOLIDARITE

DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2022

(Délibération n°2021-11-22-11)

OBJECTIFS

- Autoriser un maximum de 5 dérogations au principe du repos dominical
- Autoriser le maire à définir la liste des dimanches concernés



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance
et aux associations

DECISION SOUMISE AU VOTE

**Autorisation de 5 dérogations maximum au repos dominical
pour l'année civile 2022**



OBJECTIFS

- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et dans les accueils collectifs de mineurs (ALSH)
- Subventions de fonctionnement octroyées par la CAF :
 - Dans les établissements d'accueil du jeune enfant : montant 20 000 €
 - Dans les accueils collectifs de mineurs périscolaires : montant 12 000 €



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Isère, permettant l'octroi des subventions Handicap au titre de l'année 2021



SOLIDARITE

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'ADOPTION DE LA TARIFICATION SOCIALE DES ACTIVITÉS DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL (CRC) (Délibération n°2021-11-22-13)

OBJECTIFS

- Avenant relatif à la délibération portant sur l'adoption de la tarification sociale des activités de musique et de théâtre du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)



Jean-Pierre DESBENOIT

Conseiller municipal délégué à la musique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption des modifications des grilles tarifaires des activités du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)



OBJECTIFS

- Rectifier le montant du fonds de concours attribué à Grenoble-Alpes Métropole concernant l'opération d'embellissement de la rue du Champ de la Cour : 89 071 € TTC
- Délibération rectificative à la délibération du mois d'octobre



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Attribution d'un fonds de concours à Grenoble-Alpes Métropole dans le cadre de l'aménagement de la Rue du Champ de la Cour



OBJECTIFS

- Autoriser le maire à se constituer partie civile au nom de la commune dans la procédure pénale concernant une infraction au code de l'urbanisme suite à la réalisation sans autorisation de travaux de construction d'un chalet sur la parcelle BC 89 sise chemin de l'Île d'Amour



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Constitution de partie civile dans la procédure pénale concernant
Monsieur Dylan BENONI**



OBJECTIFS

- Espace Naturel Sensible de la Boucle de la Taillat : lieu propice à l'implantation d'une nouvelle mare pour accroître la biodiversité du lieu :
 - en créant un nouveau milieu
 - et en permettant une exploitation pédagogique renforcée
- Convention avec la LPO AuRA pour la réalisation d'une mare début 2022



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune

DÉCISION SOUMISE AU VOTE
**Signature de la convention de création d'une mare dans le cadre du
contrat vert bleu métropolitain**



meylan

Une ambition
partagée

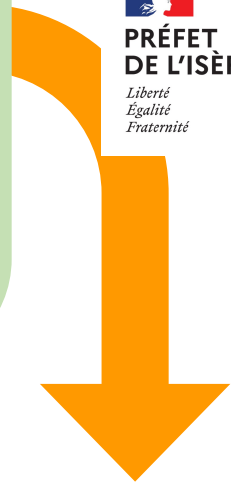
2e partie
délibérations
présentation
détaillée





OBJECTIFS

- Formaliser la stratégie de la Ville pour atteindre les objectifs légaux de production de logements sociaux



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la conclusion d'un contrat de mixité sociale avec l'Etat, Grenoble-Alpes Métropole et l'EPFL du Dauphiné



Rappels de la loi SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain (1/2)

- ✓ La loi SRU de 2000 détermine un objectif de **25% de logements sociaux** dans les communes de plus de 35 00 habitants.

- ✓ Objectif à atteindre en **2025**

- ✓ Quels **types de logements sociaux** ?
 - ✓ Logements locatifs sociaux (LLS)
 - ✓ Résidences étudiantes
 - ✓ Accession sociale à la propriété
 - ✓ ...



Rappels de la loi SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain (2/2)

- ✓ Une loi ... et des **dispositifs** pour atteindre les objectifs de la loi
 - ✓ **Objectifs de production par périodes de 3 ans**
 - ✓ Une **amende** pour les communes en déficit de logements
 - ✓ Amende proportionnelle au nombre de logements manquants
 - ✓ Les dépenses faites par les communes pour le logement social peuvent être déduites du montant de l'amende brute... avec un décalage de 2 ans
 - ✓ Si la commune n'atteint pas 80% des objectifs triennaux, elle peut être déclarée en **carence**
 - ✓ Amende majorée jusqu'à 5 fois
 - ✓ La commune perd son droit de préemption
 - ✓ L'Etat peut se substituer aux communes pour la délivrance des Permis de Construire



Le Contrat de Mixité Social : de quoi s'agit-il ?

- ✓ Le contrat de mixité sociale (CMS) communal est un **dispositif contractuel** liant l'État et les communes carencées en logements locatifs sociaux (LLS)
- ✓ Ce contrat précise essentiellement les **moyens** que la commune s'engage à mobiliser pour atteindre ces objectifs de LLS, y compris la liste des outils et des actions à déployer.





Situation de la commune par rapport à la loi SRU

- Période triennale 2017-2019
- **Nombre de logements à produire :**
 - Objectifs = 285
 - Réalisé = 217, soit 77% de l'objectif
- **Pourcentage de logements PLAI**
 - Objectif = 30%
 - Réalisé = 24%
- **Décision Préfet : mise en carence le 29/12/2020**
 - Avec majoration amende de 20%



Que contient le Contrat de Mixité Sociale ?

- ✓ Engagements fonciers
- ✓ Engagements en matière d'urbanisme réglementaire (PLUI)
- ✓ Engagements en matière de logements
- ✓ Engagements financiers
- ✓ Engagements en matière d'attribution des logements sociaux
- ✓ Prospective en nombre de logements prévus sur les périodes 2020-2022 et 2023-2025



Que contient le Contrat de Mixité Sociale - période 2020-2022

- **Objectif fixé par l'Etat : 393 logements sociaux**
- **Prévision de production :**
 - Nombre total de logements prévus : 953
 - dont Logements sociaux SRU : **389**
 - Dont Logements locatifs sociaux : 340
 - Dont accession à la propriété (BRS) : 49
- **Evolution du taux de logements SRU :**
 - 01/01/2020 : 16,7%
 - 01/01/2023 : 19,1%

Principaux programmes :

PLM

KPMG

Carré Lumière - phase 2

Le Grand Chatelet

Ferme Rovarey

Chemin des Clos

Projet atelier Groll



Que contient le Contrat de Mixité Sociale - période 2023-2025

- **Objectif fixé par l'Etat : 393 logements sociaux**
- **Prévision de production :**
 - Nombre total de logements prévus : 1 316
 - dont Logements sociaux SRU : 722
 - Dont Logements locatifs sociaux : 599
 - Dont accession à la propriété (BRS) : 123
- **Evolution du taux de logements SRU :**
 - 01/01/2023 : 19,1%
 - 01/01/2023 : 21,5%
 - À terme : 23,5%

Principaux programmes :

La Serve (Pharmacie)

EDF

Avenue du Granier

Allée de la Piat

Société Générale

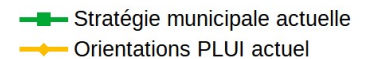
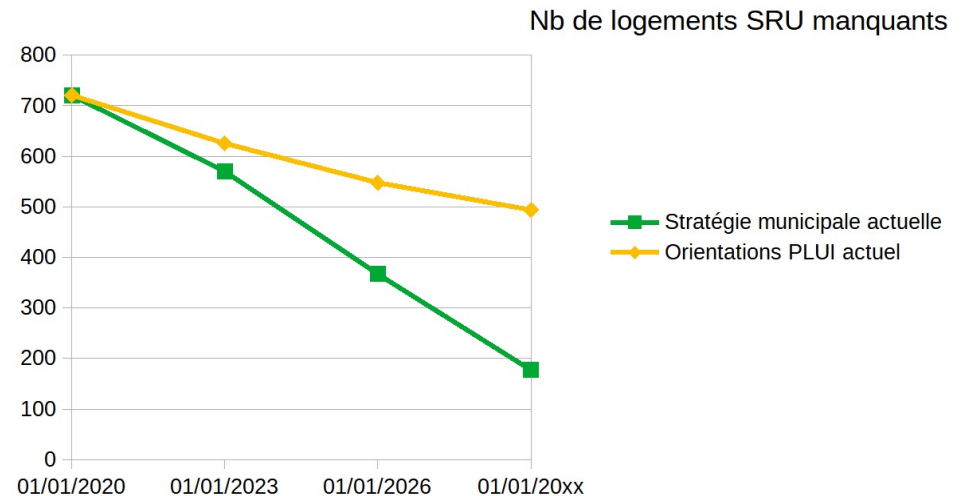
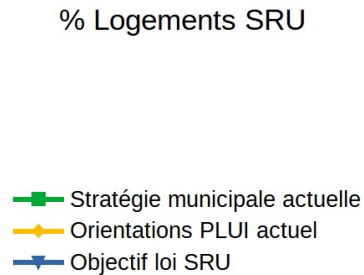
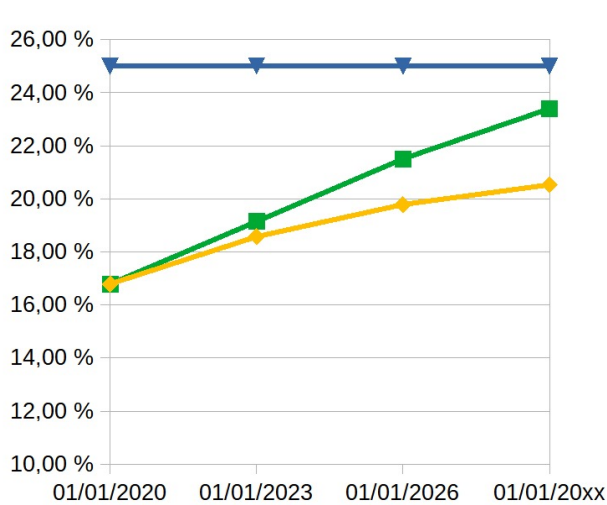
Charlaix (ERS)

ERS = Emplacements Réservés

Mixité Sociale



Evolutions sur les périodes triennales 2020-2022 et 2023-2025



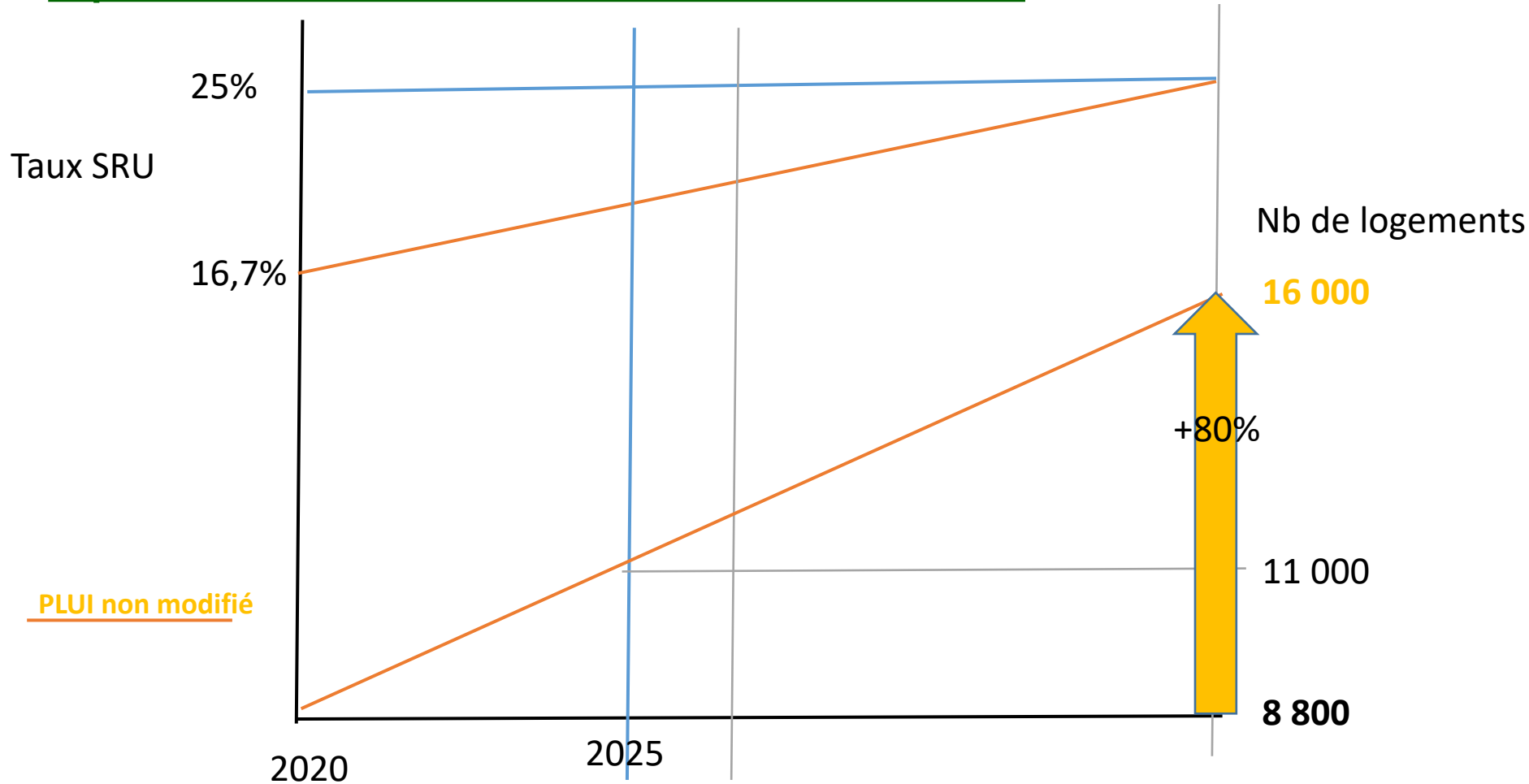


Impact de la loi SRU sur la densification de la commune

- La conversion de 1 logement prévu en accession privée en logement social = 10 logements évités
- Actions décidées pour 2020-2025 : 500 logements évités
- ✓ Avec le taux de 35% de logements sociaux prévu dans le PLUI, il aurait fallu construire plus de **7000 logements** pour atteindre l'objectif fixé par l'Etat :
- ✓ Grâce aux actions que nous avons décidées, pour atteindre l'objectif de 25%, il ne nous faudra construire que **3000 logements**

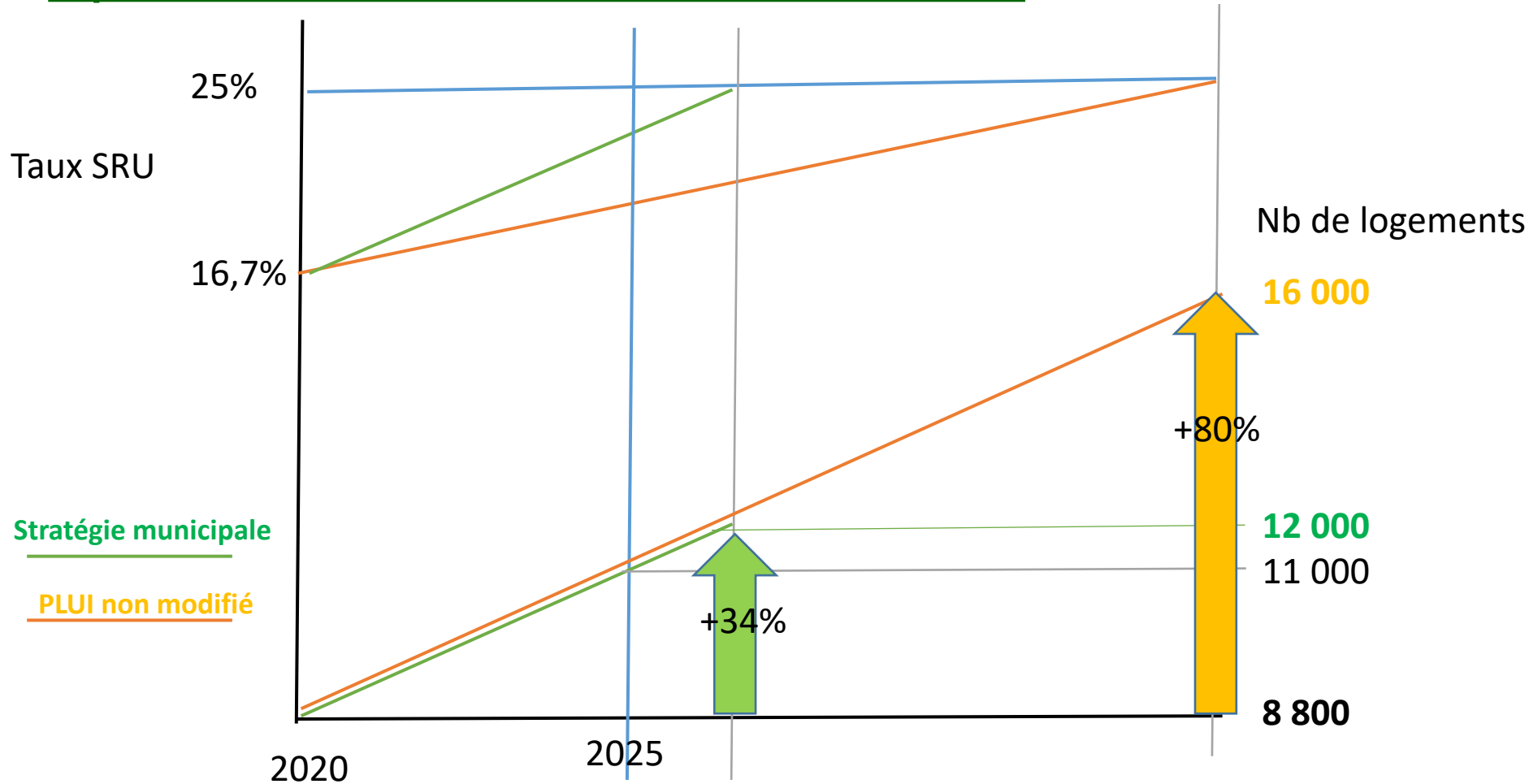


Impact de la loi SRU sur la densification de la commune





Impact de la loi SRU sur la densification de la commune





Poursuivre l'effort

- ✓ **Pour atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux :**
 - ✓ Renforcer la concertation avec la Commission Extra-Municipale
 - ✓ Modification n°2 du PLUI
 - ✓ Evolutions du projet d'écoquartier La Serve (Pharmacie)
 - ✓ Acquisition-modernisation dans le diffus
 - ✓ Plan d'action copropriétés fragilisées
 - ✓ Programme Louez+Facile

- ✓ **Intégrer ces nouveaux habitants**
 - ✓ Mise à jour de notre projet urbain
 - services et équipements publics (crèches, écoles, gymnases...), commerces, circulation...
 - ✓ Accueil de ces nouveaux habitants



ÉCOLOGIE

ALLOCATION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE GRENOBLE HABITAT POUR LA RÉALISATION DE LOGEMENTS DESTINÉS À FAIRE L'OBJET D'UN BAIL RÉEL SOLIDAIRE (Délibération n°2021-11-22-20)

OBJECTIFS

- Réduire l'amende versée par la Ville due à la carence de logements sociaux
- Verser à GRENOBLE HABITAT une subvention communale d'un montant total de 785 000€ pour réaliser 25 logements à bail réel solidaire (accession sociale)



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du versement d'une subvention d'équilibre au profit de GRENOBLE HABITAT



OBJECTIFS

- Présenter la base du Débat d'orientation budgétaire (DOB)



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



Aude DUBRULLE
Conseillère municipale déléguée aux finances



Le débat d'orientation budgétaire : 1^{ère} étape du cycle budgétaire annuel





Présentation générale du contexte

Impacts attendus en 2022

National

- Reprise de la croissance : prévision +4% en 2022
- Inflation : prévision +1,4% en 2022
- Poursuite du plan de soutien à l'investissement

Métropole (Grenoble Alpes)

- Stabilité des recettes
- Poursuite d'un effort élevé d'investissement

Communes

- Reprise attendue des recettes des services et des investissements après la baisse en 2020-2021 due à la crise
- Incertitudes fiscales sur conséquences de la suppression de la taxe habitation sur (logements neufs)
- Mise en place obligatoire des 1.607 heures

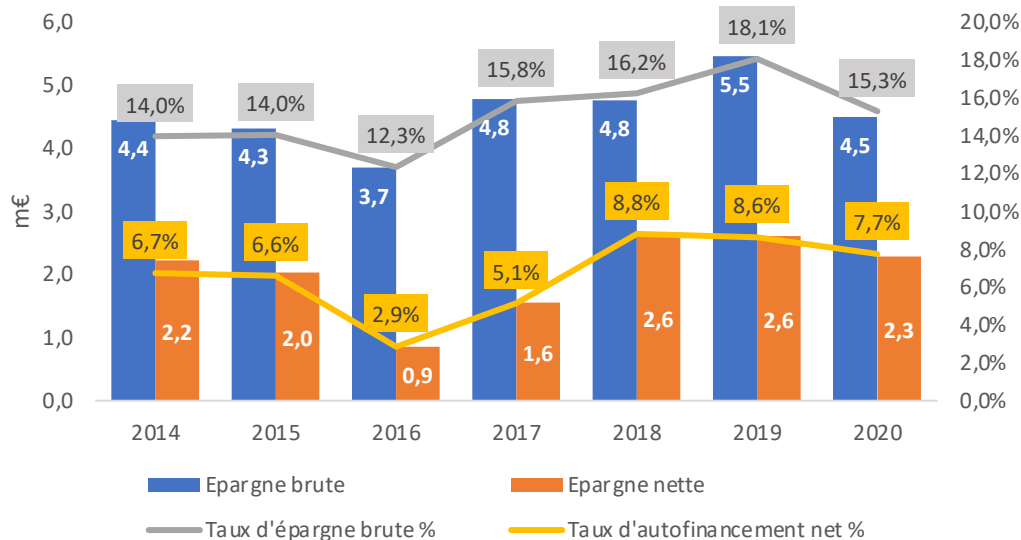


La situation meylanaise

Une situation financière saine...

- Recettes solides
- Bonne capacité d'autofinancement
- Endettement faible

Evolution des épargnes



Epargne brute : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement

Epargne nette : épargne brute diminuée des remboursements de dette

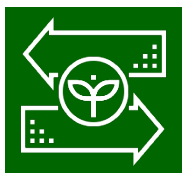
... mais des risques financiers pour l'avenir

- Patrimoine bâti dégradé et retards d'investissements
- Non-respect des engagements pris en matière de logements sociaux (retards et pénalité SRU)
- Gestion des ressources humaines peu adaptée

➔ **coûts supplémentaires** au cours de la mandature



Les priorités politiques : **l'écologie**



Transition écologique : préservation des espaces verts et boisés, modes doux de déplacements



Patrimoine



Éducation à l'environnement



Transition énergétique



Meilleure maîtrise du foncier



Espaces publics



En 2022

Rattrapage entretien patrimoine bâti

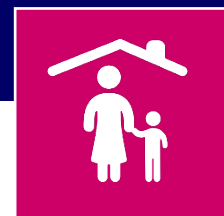


Transition énergétique



CINE

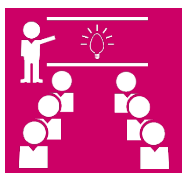




Les priorités politiques : **les solidarités**



Proximité
et vie de quartier



Education



Associations sportives
et culturelles



Enfance et jeunesse



Culture



Plan handicap communal



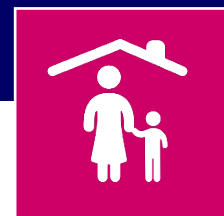
Logement social



Action sociale



Sport



En 2022

Salle
Décibeldonne



Baux réels
solidaires

Chantiers
jeunes



Restaurant scolaire
Béalières
Projets alimentation



Accessibilité



Les priorités politiques : la démocratie



Information aux habitants



Budget participatif



Concertation avec les habitants



Critères d'achat public



Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Politique de ressources humaines



Conseil municipal des enfants



En 2022



Concertations

Conseil municipal enfants et jeunes



Projets RH



Budget participatif





Les priorités politiques : un grand projet de rénovation urbaine autour de Mi-Plaine



JE PARTICIPE

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Projet
Mi-Plaine
Un quartier en évolution

PROJET DE MAINTIEN/NOUVEAU PARC DE LOCAUX ALORS RÉNOVÉS

RENNOUVER ÉCOLE

FRANCE COMMERCIALE

RECONSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE

ANIMATIONS SOCIALES, JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

PROJET DE MAINTIEN/NOUVEAU PARC DE LOCAUX ALORS RÉNOVÉS

RENNOUVER ÉCOLE

FRANCE COMMERCIALE

RECONSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE

ANIMATIONS SOCIALES, JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

PROJET DE MAINTIEN/NOUVEAU PARC DE LOCAUX ALORS RÉNOVÉS

RENNOUVER ÉCOLE

FRANCE COMMERCIALE

RECONSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE

ANIMATIONS SOCIALES, JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

PROJET DE MAINTIEN/NOUVEAU PARC DE LOCAUX ALORS RÉNOVÉS

RENNOUVER ÉCOLE

FRANCE COMMERCIALE

RECONSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE

ANIMATIONS SOCIALES, JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

PROJET DE MAINTIEN/NOUVEAU PARC DE LOCAUX ALORS RÉNOVÉS

RENNOUVER ÉCOLE

FRANCE COMMERCIALE

RECONSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE

ANIMATIONS SOCIALES, JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

JEUX ÉDUCATIFS, TRAVAIL SOCIAL

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER

BIEN-ÊTRE DANS LE QUARTIER, ENFANTS, FAMILLES ET CULTURELS À ANALYSER



Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

S'assurer que l'on a les capacités humaines et financières pour réaliser les projets d'investissement sur une période

PPI

Alimenter le débat d'orientation budgétaire en donnant les perspectives à long terme de l'équipe municipale

Planifier les projets pour organiser les moyens à mettre en oeuvre

2021

- Elaboration du PPI
- Consultation des représentants des citoyens sur les projets à prioriser

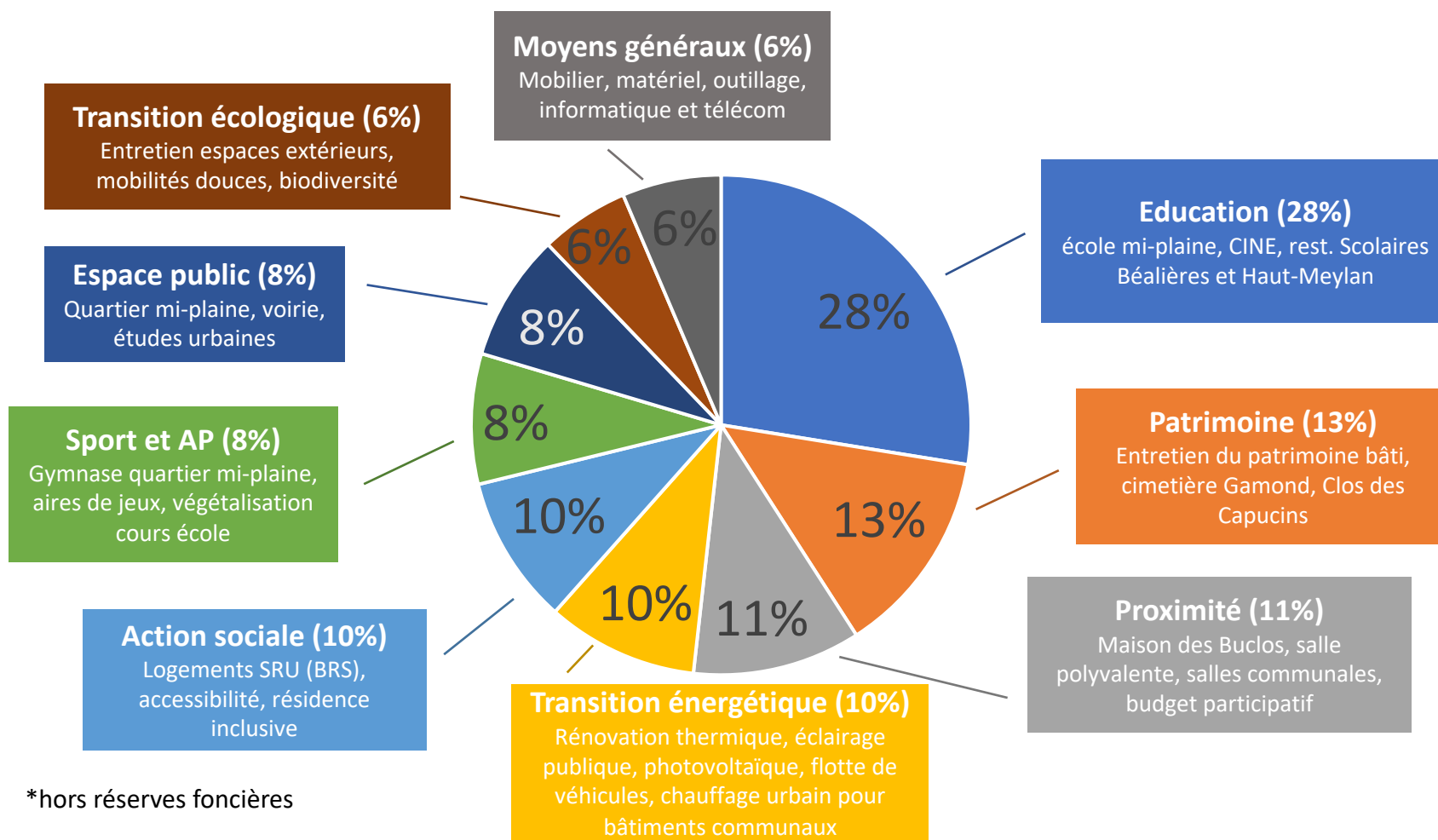
2022

- Mise à jour du PPI (chaque année)
- Elaboration d'un Plan-pluriannuel de fonctionnement (PPF)



Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Une enveloppe d'investissements de 36 M€ sur la période 2021-2026*



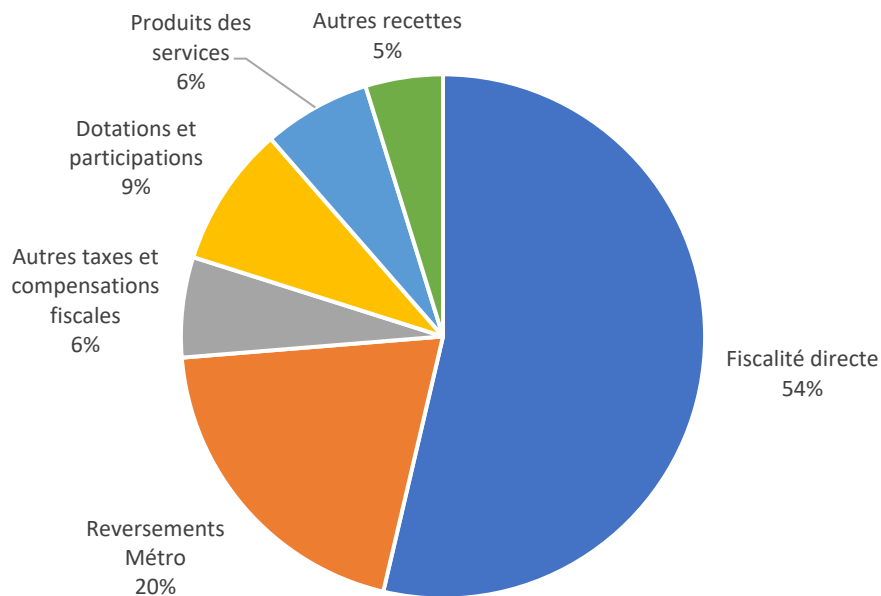
*hors réserves foncières



Les recettes de fonctionnement du budget 2022

Recettes réelles de fonctionnement estimées à 30 M€
en croissance d'environ +0,8% par rapport au budget 2021

Répartition des recettes de fonctionnement



Tendances BP 2022 vs BP 2021 :

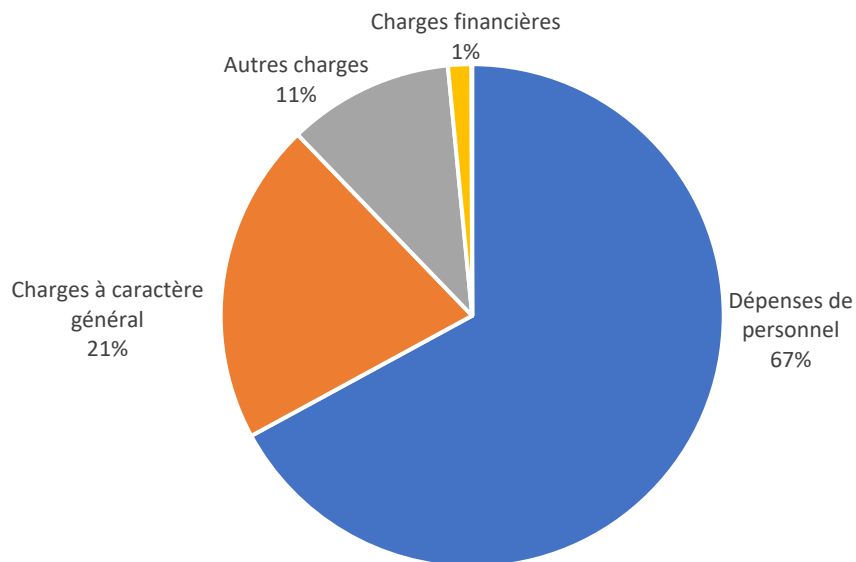
- Fiscalité directe ↗
 - Taux d'imposition inchangés
 - Augmentation du nombre de logements
 - Revalorisation forfaitaire des bases
- Reversements de la Métropole →
- Droits de mutation ↗
- Produits des services et autres recettes →



Les dépenses de fonctionnement du budget 2022

Dépenses réelles de fonctionnement estimées à 27 M€
en croissance d'environ +0,8% par rapport au budget 2021

Répartition des dépenses de fonctionnement



Tendances BP 2022 vs BP 2021 :

- Dépenses de personnel ↗ ~1,5%
- Charges à caractère général ↗ ~1,8%
 - Dont énergie +4%
 - Autres charges +1%
- Autres charges ↘
 - Pénalité SRU ramenée à 75K€ contre 250K€ dans le BP 2021
 - Subventions aux associations et au CCAS maintenues
- Charges financières ↘

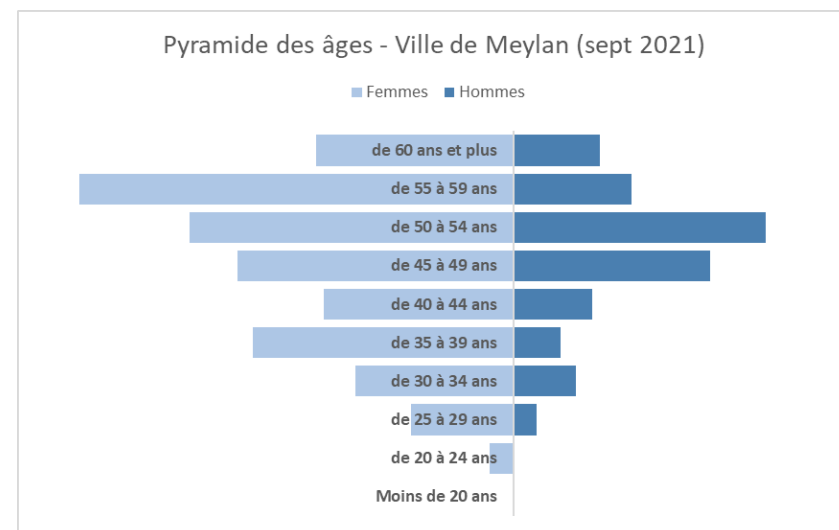
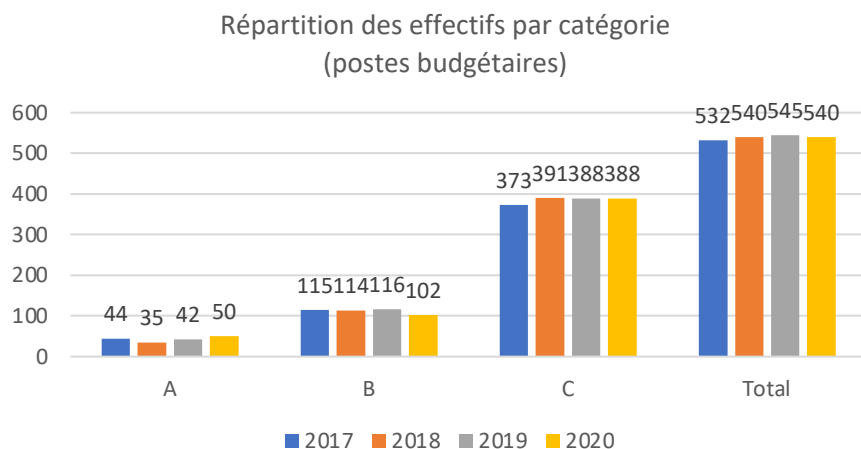


Les dépenses de fonctionnement du budget 2022

Dépenses de personnel estimées à 18 M€
en croissance d'environ +1,5% par rapport au budget 2021

Nécessité de maîtriser l'évolution des charges de personnel

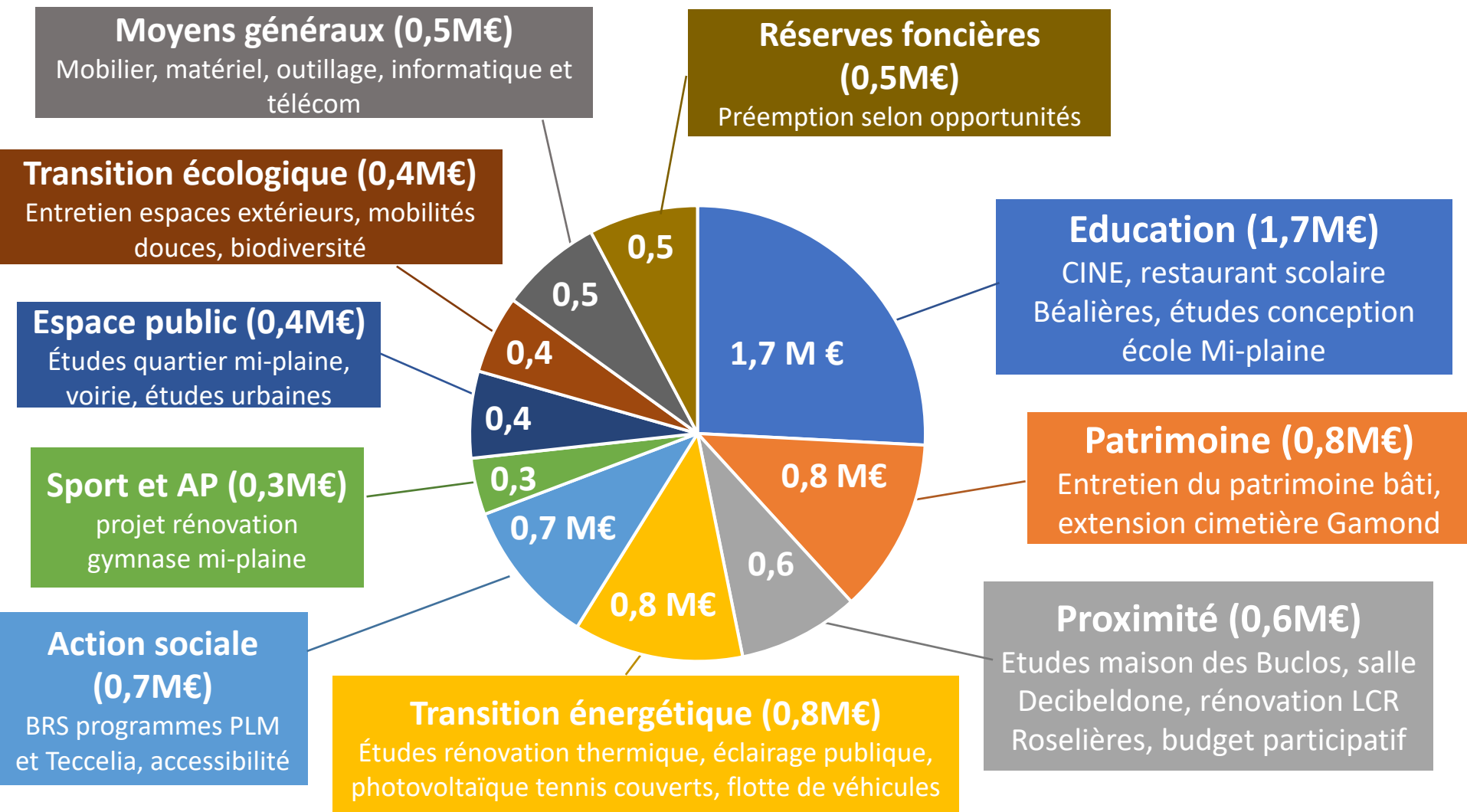
- Stabilisation des emplois budgétaires (après les renforcements effectués en 2021)
- Révision du régime indemnitaire, pour le rendre plus juste et adapté au nouvel organigramme





Les dépenses d'investissement du budget 2022

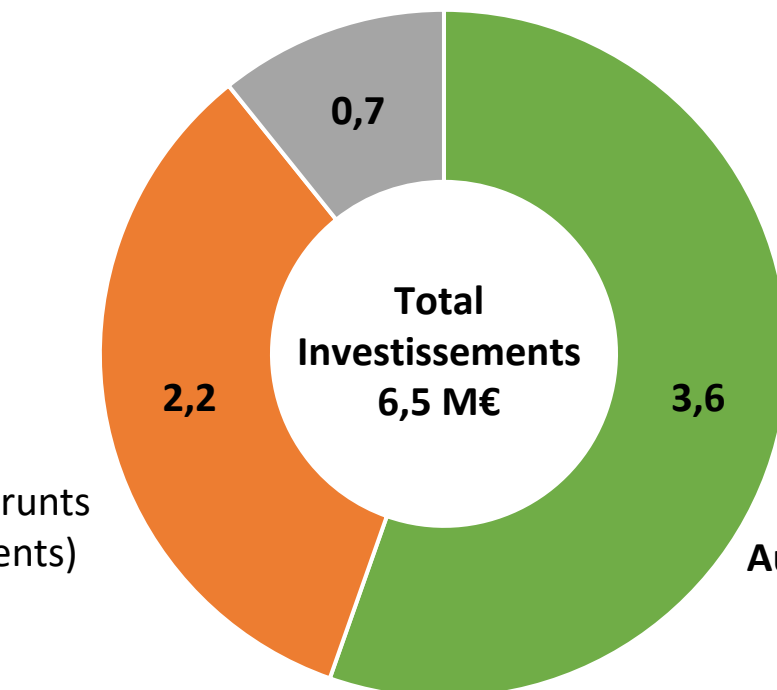
Dépenses d'équipement estimées à 6,5 M€ pour 2022



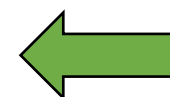
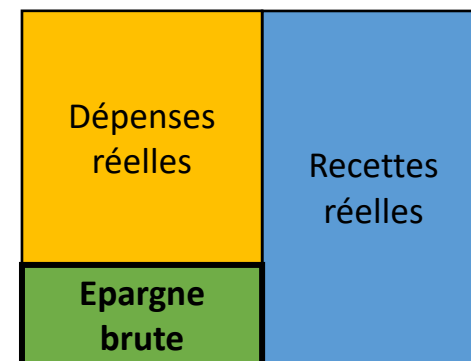


Les sources de financement de l'investissement pour 2022 (en millions d'euros)

Autres recettes
(subventions, FCTVA*)



Fonctionnement



Autofinancement brut
(épargne brute)

* FCTVA = Fonds de Compensation de la TVA



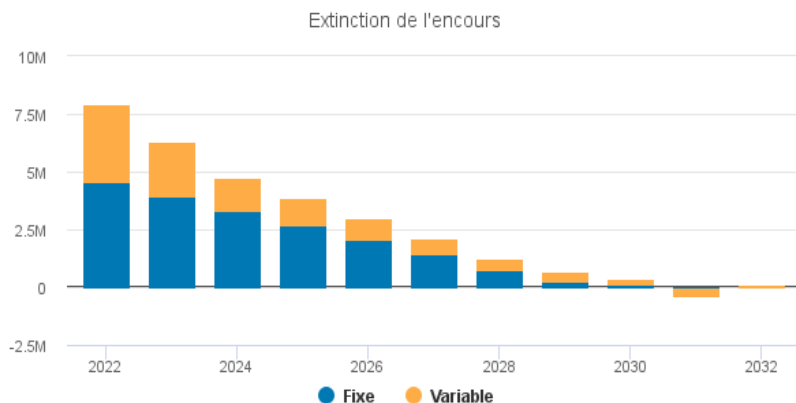
Un encours de dette bas qui offre un potentiel d'endettement significatif sans dégrader les équilibres financiers de la commune

Encours de la dette au 31/12/2020 : 8,9 M€

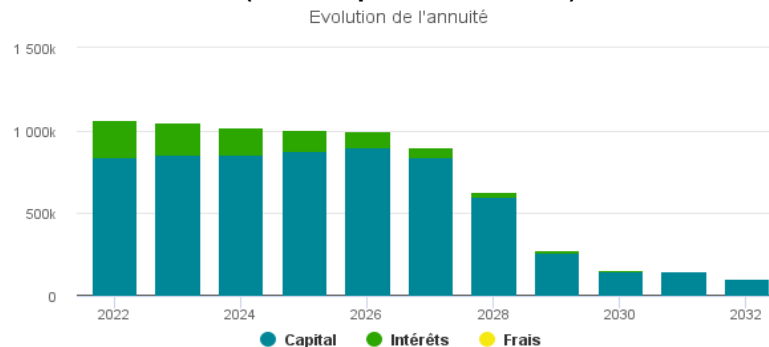
- Dette par habitant : **506 €** (862€ pour les communes de même strate)
- Ratio de désendettement* : **2 ans** (4,4 ans pour les communes de même strate)

➔ **3 nouveaux emprunts à taux fixe** en cours de contractualisation pour sécuriser le financement des investissements en profitant de taux historiquement bas

Profil d'extinction de l'encours actuel de dette
(sans emprunts nouveaux)



Profil des annuités de la dette actuelle
(sans emprunts nouveaux)



* Ratio de désendettement = encours de la dette divisé par l'épargne brute. Mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette si elle y affecte la totalité de son épargne brute annuelle



OBJECTIFS

- Présenter la base du Débat d'orientation budgétaire (DOB)



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



Aude DUBRULLE
Conseillère municipale déléguée aux finances

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE LA
TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2022**



OBJECTIFS

- Inscrire les orientations politiques de la collectivité qui doivent être mises en œuvre dans la passation et l'exécution des marchés



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à l'évaluation des politiques publiques, aux marchés publics et au budget participatif



Jean-Baptiste CAILLET

Conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la délibération Cadre de la commande publique de la Ville de Meylan



Une démarche d'achats durables qui illustre parfaitement notre programme politique :

Transparence, solidarité, écologie



- Repositionner le service marchés publics au sein de l'organisation
- Mieux maîtriser la visibilité et la programmation des marchés (mieux maîtriser nos coûts)



1/ Délibération cadre de la commande publique
2/ Nouveau règlement intérieur



Redonner un rôle aux Commissions marchés publics et impliquer tous les acteurs



Ouverture vers l'extérieur et recours à des compétences externes



OBJECTIFS

- Établir une feuille de route :
 - Pour le climat
 - Pour la qualité de l'air
 - Et pour adapter le territoire au dérèglement climatique
- Se joindre à la démarche de Grenoble-Alpes Métropole
- Approuver la signature de la charte d'engagement proposée par la Métropole pour la période 2020 -2026



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la charte d'engagement du plan Climat Air Énergie métropolitain



Plan Climat Air Energie Métropolitain 2020-2030



AGIR en établissant une feuille de route:

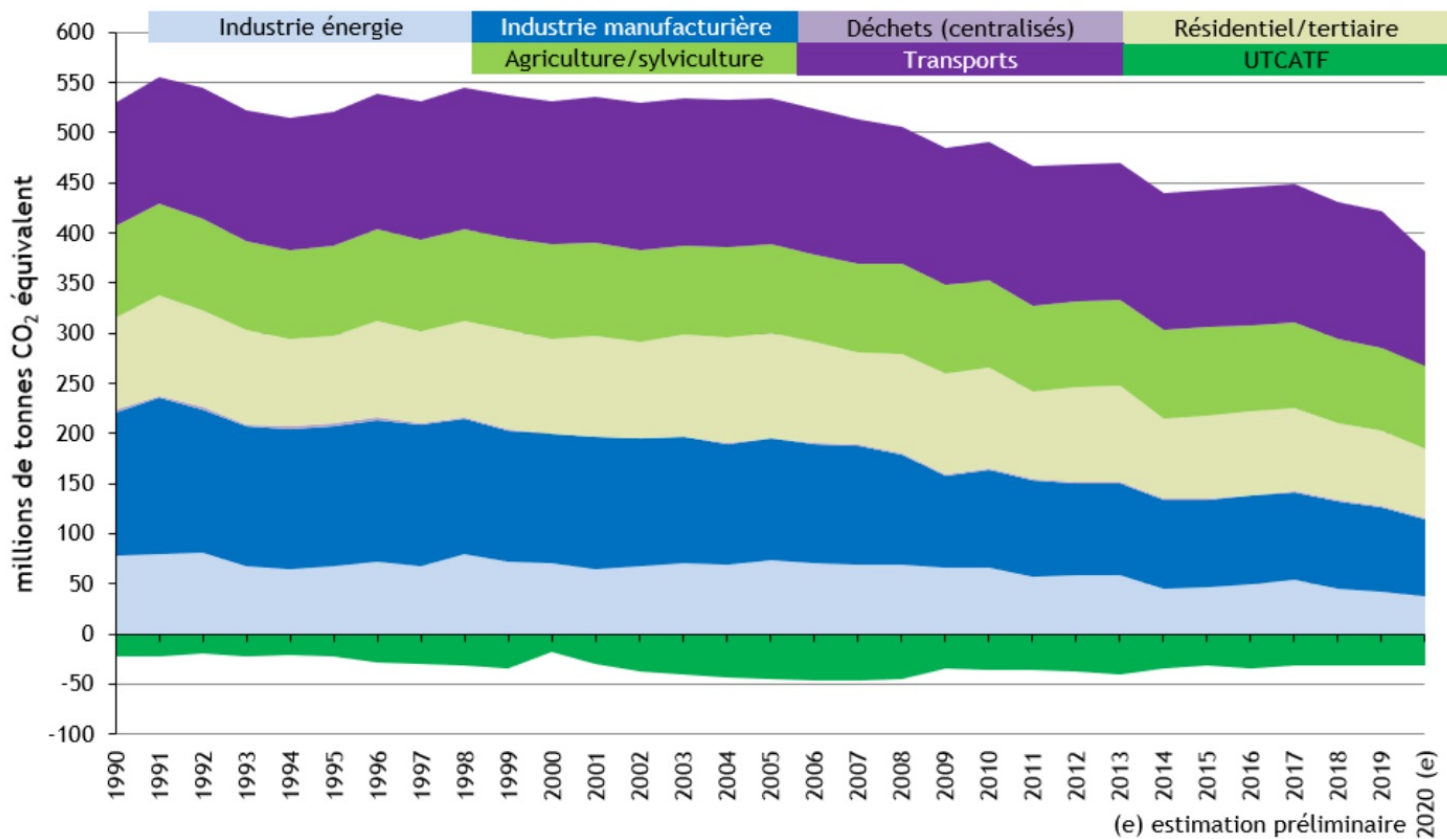
Pour le climat, pour la qualité de l'air, pour adapter le territoire au dérèglement climatique

Objectifs

- **50 %** d'émissions de gaz à effet de serre
 - **40 %** de consommation d'énergie
- + **30 %** de production en énergie renouvelable
 - **60%** d'émissions de particules fines
 - **70 %** d'émissions de NOx (Oxyde d'azote)
- **52 %** d'émissions de COV (Composé Organique Volatile)



Evolution des émissions dans l'air de CO₂e depuis 1990 en France (Métropole et Outre-mer UE)

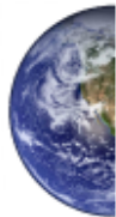


Le rôle majeur des transports, de l'industrie, de l'agriculture et des bâtiments résidentiels et tertiaires



Activités humaines

Gaz à effet de serre



Effets globaux

Phénomènes météo extrêmes, agriculture, prévalence certaines pathologies infectieuses, niveaux océans

Texte
Texte
Texte

Polluants Atmosphériques



Exposition population

Essentiellement dans le centre-ville ou en bordure des principales voiries



Impact local sur la santé et le confort

vulnérabilité, canicules, îlots de chaleur



Impact local sur la santé

Prévalence maladies respiratoires, cardiovasculaires





Plan Climat Air Energie Métropolitain 2020-2030





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Question orale



Yuthi YEM

Conseiller municipal



Philippe CARDIN

Maire de Meylan



Jean-Pierre DESBENOIT

Conseiller municipal
délégué à la musique



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal
 - Réunion d'information sur le chauffage au bois ce mardi
 - Energ'Y Citoyennes
 - Métropole apaisée
 - Séance d'avril du Conseil municipal



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous
le 20 décembre 2021 !**

